

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant le courant de 1857, nous avons fait inspecter le matériel des cantons de Fribourg, d'Appenzel Rh. Int., du Valais et de Neuchâtel. L'inspection faite en Valais est la seule dont le résultat n'ait pas été satisfaisant; elle nous forcera peut-être à prendre des mesures spéciales. Les autres ont montré que les Etats dont le matériel était inspecté ont cherché à le compléter, et y travaillent avec zèle et bonne volonté.

(A suivre.)

A propos de la loi *de Foresta*, le parlement piémontais s'est beaucoup occupé d'opérations militaires en Italie, passées et futures. Le général La Marmora, ministre de la guerre, a donné, entr'autres, des renseignements intéressants sur une mission dont il fut chargé en 1848. Il eut, on le sait, la pénible tâche d'aller à cette époque chercher en France un général en chef pour les troupes piémontaises. On trouvera qu'après une mission aussi peu nationale le général La Marmora est assez mal venu de lancer sans nécessité l'apostrophe suivante aux soldats suisses, en réponse au discours de M. Brofferio, qui déconseillait l'alliance avec l'empire français : « Mais, au nom de Dieu, a dit le général, sur quoi compte alors M. Brofferio pour tenir haut le drapeau national? Compterait-il sur les soldats qu'une république donne à qui les paie et qui vont soutenir les gouvernements absolus? »

Nous ne nous attendions pas à une telle sortie contre les Suisses de la part d'un orateur recommandant son pays à l'appui d'un gouvernement étranger, dont les institutions politiques diffèrent très-sensiblement de celles du Piémont. Quant aux services suisses à l'étranger, on devrait se rappeler qu'ils tiennent à d'anciennes traditions nationales, dont tous les Etats de l'Europe, la Sardaigne y compris, ont profité tour à tour. Il est regrettable peut-être qu'aujourd'hui il ne se trouve des Suisses qu'au service de gouvernements absolus; mais à qui la faute, puisque partout ailleurs on les repousse? On ne devrait pas oublier non plus que les régiments suisses ont rendu plusieurs fois de bons services à la Sardaigne, qu'en 1848 ils ont combattu dans le même camp que les Piémontais et qu'à Vicence ils ont fait leur devoir au moins aussi bien que d'autres.

Du reste, le maladroit orateur s'est attiré pour d'autres parties de son discours, où il se plaignait de l'indifférence des républiques pour le Piémont, en 1848, de vertes répliques de MM. Lamartine, Bastide et Dembinsky. Nous pourrions encore y ajouter, pour notre part, que maints volontaires suisses accoururent en Lombardie, en 1848, pour lutter contre les Autrichiens, que même trois à quatre mille hommes, bien organisés, devaient s'y rendre, sous le commandement d'officiers de l'état-major fédéral, que des arrangements étaient déjà pris, à cet effet, avec le gouvernement lombard, que 400 hommes environ étaient déjà en route pour Milan, lorsque le gouvernement piémontais, tout fier de la prise de Peschiera, fit suspendre les préparatifs qui se faisaient en Suisse, par crainte que nos soldats n'augmentassent en Lombardie l'influence du parti républicain. Les hommes des dépôts durent être renvoyés dans leurs foyers; une centaine d'hommes, déjà en marche, firent la campagne et s'y conduisirent honorablement.

Le Comité central de la *Société militaire suisse* vient de publier la circulaire et le programme qui suivent, à l'occasion de la prochaine réunion générale de la Société qui doit avoir lieu à Lausanne.